

COMMISSION DES FINANCES

Séance du jeudi 3 mai 1923

La Séance est ouverte à 15 heures, sous la Présidence de M. MILLIES LACROIX, Président.

PRESENTS: MM. MILLIES LACROIX. HENRY BERENGER. PAUL DOUMER. LUCIEN HUBERT. MOREL. HENRY ROY. MILAN. SERRE. BOIVIN CHAMPEAUX. BIENVENU MARTIN. SCHRAMECK. RENOULT. JEANNENEY. LEBRUN. DAUSSET. BESNARD. HIRSCHAUER. R.G. LEVY. GOUGE. BLAIGNAN. STUHL. REYNALD. DEBIERRE. LEON PERRIER. FRANCOIS MARSAL.

+++++

BUDGET DE 1923 (Suite)

BUDGET ANNEXE DE LA CAISSE DES INVALIDES
DE LA MARINE -

M. SERRE, Rapporteur expose qu'en ce qui concerne les recettes de ce budget, les prestations imposées aux inscrits et aux armateurs sont inscrites au chapitre premier pour un chiffre de 14 millions.

Il semble hors de doute que cette évaluation ne soit trop faible. Le Sous-Secrétaire d'Etat de la Marine marchande, lui-même reconnaît qu'elle pourrait être relevée jusqu'à 16 millions.

En conséquence le rapporteur propose d'inscrire au chapitre 1er un chiffre de 16.500.000 Frs, afin d'inciter l'administration à percevoir rigoureusement les

prestations auxquelles elle a droit.

Ce chiffre de 16.500.000 Frs est adopté.

Les chapitres 2 à 11 sont adoptés.

CHAPITRE 12 - Subvention de la Marine marchande est ramené de 65.726.629 Frs, à 63.226.629 Frs comme conséquence de la modification apportée au chapitre 1er.

Le budget des dépenses est adopté sans modification.

BUDGET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

M. SERRE, Rapporteur.

Les différents chapitres de ce budget sont adoptés avec les chiffres de la Chambre des Députés, à l'exception des chapitres ci-après qui donnent lieu aux modifications suivantes :

CHAPITRE 1er - Traitement du Sous-Secrétaire d'Etat et du personnel de l'administration centrale - Le chiffre de 421.400 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 415.400 francs.

CHAPITRE 2 - Services généraux de l'administration centrale - Indemnités, allocations diverses.- Le chiffre de 101.550 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 100.000 francs.

CHAPITRE 6 - Frais de correspondance télégraphique - Le chiffre de 500 Frs voté par la Chambre, est ramené à 300 Frs (disponibilités au 31 décembre).

CHAPITRE 7 - Achats de livres, abonnements aux revues et journaux - Le chiffre de 4.300 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 3.000 Frs (disponibilités au 31 x^bbre)

CHAPITRE 9 - Conservatoire national des arts et métiers - Personnel - Traitements et salaires - Le chiffre de 934.900 Frs voté par la Chambre, est ramené à 925.000 francs (vacances d'emplois).

CHAPITRE 10 - Conservatoire national des arts et métiers - Indemnités - Le chiffre de 107.800 Frs voté par la Chambre, est ramené à 105.000 Frs.

CHAPITRE 11 - Conservatoire national des arts et métiers - Subventions pour les dépenses de matériel et les dépenses diverses de fonctionnement - Le chiffre de 1.560.000 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 1.500.000 Frs, afin d'inciter le conservatoire à faire plus largement appel au concours des organismes privés intéressés à son fonctionnement.

CHAPITRE 12 - Bourses de préparation à l'école centrale.... pour les anciens élèves des écoles nationales d'arts et métiers - Le chiffre de 60.000 Frs voté par la Chambre, est ramené à 55.000 Frs (disponibilités au 31 décembre).

CHAPITRE 13 - Bourses à l'école centrale des arts et manufactures - Le chiffre de 280.000 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 260.000 Frs.

CHAPITRE 14 - Ecoles nationales d'arts et métiers. Personnel - Le chiffre de 5 millions voté par la Chambre est ramené à 4.900.000 Frs (disponibilités au 31 décembre)

CHAPITRE 16 - Ecoles nationales d'arts et métiers - Subvention pour bourses et trousseaux - Le chiffre de 1.350.000 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 1.300.000 francs.

CHAPITRE 18 - Ecoles nationales professionnelles -
Personnel - Le chiffre de 2.896.852 Frs, voté par la
Chambre, est ramené à 2.846.852 Frs.

CHAPITRE 19 - Ecoles nationales professionnelles-
Matériel - Le chiffre de 1.840.000 Frs, voté par la
Chambre, est ramené à 1.825.000 Frs.

CHAPITRE 23 - Ecole nationale d'horlogerie de Cluses
-Personnel - Le chiffre de 11.000 Frs, voté par la Cham-
bre, est ramené à 10.000 Frs.

CHAPITRE 25 - Ecole nationale d'horlogerie de Cluses
- Subvention pour les dépenses de matériel - Le chiffre
de 75.000 Frs voté par la Chambre, est ramené à 65.000
francs.

CHAPITRE 30 - Ecole nationale d'horlogerie de Besan-
çon - Subvention pour les dépenses de matériel - Le chif-
fre de 75.000 Frs voté par la Chambre, est ramené à 65.000
francs .

CHAPITRE 32 - Ecoles pratiques de commerce et d'in-
dustrie - Personnel - Le chiffre de 15.697.000 Frs, voté
par la Chambre, est ramené à 15.597.000 (vacances d'em-
plois).

CHAPITRE 33 - Ecoles pratiques de commerce et d'in-
dustrie - Indemnités - Le chiffre de 1.266.300 Frs, voté
par la Chambre, est ramené à 1.250.000 Frs.

CHAPITRE 36 - Ecole normale de l'enseignement tech-
nique - Personnel - Le chiffre de 120.000 Frs, voté par
la Chambre, est ramené à 110.000 Frs.

CHAPITRE 37 - Ecole normale d'enseignement technique. Bourses aux élèves professeurs - Le chiffre de 315.000 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 300.000 Frs.

CHAPITRE 39 - Subventions pour la construction d'écoles pratiques de commerce et d'industrie - Le chiffre de 1 million, voté par la Chambre, est ramené à 900.000 Frs.

CHAPITRE 40 - Subventions aux écoles pratiques de commerce et d'industrie - Le chiffre de 350.000 Frs voté par la Chambre, est ramené à 325.000 Frs.

CHAPITRE 42 - Encouragements à l'enseignement professionnel et à l'apprentissage - Le chiffre de 115.000 Frs voté par la Chambre, est ramené à 100.000 Frs.

CHAPITRE 43^{bis} - Subventions aux cours pour formation rapide d'ouvriers du bâtiment - Chiffre voté par la Chambre : 30.000 Frs.

Ce chapitre est supprimé.

CHAPITRE 47 - Enseignement industriel et commercial - Personnel - Traitements des inspecteurs - Le chiffre de 196.400 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 195.000 Frs, afin d'inviter l'administration à installer les inspecteurs en province et à diminuer ainsi le montant de leurs frais de déplacements.

CHAPITRE 48 - Enseignement industriel et commercial, missions, etc.... - Le chiffre de 105.000 Frs voté par la Chambre, est ramené à 100.000 Frs,

CHAPITRE 49 - Dépenses résultant pour l'Etat de la loi du 20 juillet 1899 sur la responsabilité des membres de l'enseignement public - Le crédit de 1.000 Frs voté par la Chambre, est maintenu après rejet, par 4 voix contre 3, d'une proposition formulée par M. MILAN, tendant à remplacer le chiffre de 1.000 Frs, par le mot "mémoire".

CHAPITRE 51 - Avances remboursables aux fonctionnaires en instance de pension - Le chiffre de 45.000 francs, voté par la Chambre, est ramené à 15.000 Frs.

DEPENSES EXTRAORDINAIRES -

CHAPITRE A - Bourses exceptionnelles aux démobilisés élèves des grandes écoles - Le chiffre de 480.000 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 295.000 Frs.

M. LE RAPPORTEUR fait connaître que le montant total des réductions ainsi opérées sur le budget de l'enseignement technique est de 775.450 Frs.

BUDGET ANNEXE DE L'ECOLE CENTRALE

DEPENSES

Le CHAPITRE 1er (Chiffre de la Chambre) est adopté.

CHAPITRE 2 - Matériel - Chiffre voté par la Chambre: 1.256.000 Frs.

M. LE RAPPORTEUR propose de ramener ce chiffre à 956.000 Frs, ^{chiffre de} la demande initiale du Gouvernement, afin d'augmenter la dotation des laboratoires de l'école.

M. MILAN proteste contre cette réduction.

M. LE RAPPORTEUR GENERAL.- Les finances de la France ne permettent pas de prodigalités, même à l'égard d'institutions aussi utiles que les laboratoires de nos grandes écoles - De plus, le budget ne devant pas être voté avant le mois de juin, il est tout naturel de réduire de moitié l'augmentation de crédit accordée par la Chambre.

M. MILAN se déclare sensible à ce dernier argument

Le chiffre de 956.000 Frs est adopté.

Les chapitres 3 à 5 sont adoptés.

RECETTES

Les Chapitres 1 à 3 sont adoptés.

Le CHAPITRE 4 - Prélèvement sur fonds disponibles est ramené de 600.000 à 300.000 Frs comme conséquence de la réduction apportée au chapitre 2 des dépenses.

BUDGET DU MINISTERE DE LA GUERRE-

EXPOSE DU RAPPORTEUR -

M. RENE RENOULT, RAPPORTEUR .- Le budget de la guerre, tel qu'il sort des délibérations de la Chambre atteint un chiffre de 3.661.121.324 Frs, compte non tenu des dépenses d'occupation de la région du Rhin, dépenses qui ont jusqu'à présent été payées par l'Allemagne.

Les réductions opérées par la Chambre s'élèveraient à 73 millions si elles n'avaient été ristournées au budget de la guerre afin de permettre à l'administration de faire face aux premières dépenses prévues par la loi

de réorganisation générale de l'armée. Il se trouve donc que la Chambre n'a effectué, en réalité, qu'une réduction de 80.000 Frs sur l'ensemble de ce budget.

Les études auxquelles je me suis livré me permettent de vous proposer des réductions nouvelles s'élevant au total à 326.998.761 Frs. Ce chiffre n'a rien d'inquiétant et les réductions que je vous propose pourront, sans inconvénient pour l'armée, s'ajouter aux compressions exercées sur le budget de 1922 et qui s'élevaient à 1 milliard 300 millions.

J'ai tenu compte, dans cet examen, des dispositions de la nouvelle loi sur le recrutement et de certaines des dispositions non encore votées, mais communément admises, de la loi de réorganisation générale, me souvenant, toutefois, qu'aucune décision de principe n'avait été prise et que les droits du Parlement restaient entiers.

L'administration de la guerre, ayant elle-même reconnu qu'elle était dans l'impossibilité d'évaluer précisément les dépenses nécessitées par le regroupement et la réorganisation de nos forces, il m'a paru qu'il y avait lieu de tenir compte de cette déclaration et de ne pas lui accorder le plein de crédits dont elle ne pouvait pas justifier l'emploi. Tout de même que le budget de 1922, celui de 1923 est encore un budget d'attente, puisque ni la loi des cadres, ni la loi d'organisation de l'armée n'ont été votées. En ce qui concerne la reconstitution du matériel, j'ai le regret de constater que rien n'a été fait. Des projets ont bien été étudiés par l'administration, mais en raison de la dépense considérable qu'ils entraîneraient et

qui atteindrait 10 milliards, M. le ministre de la guerre ne paraît pas décidé à en saisir le Parlement. Il m'a déclaré qu'il se bornerait, pour cette année, à demander un crédit de 50 millions pour la création de nouvelles escadrilles d'aviation. J'estime que nous devons accueillir favorablement cette demande, car la situation, à ce point de vue, ne laisse pas d'être préoccupante. En effet, l'Allemagne fait construire du matériel d'aviation en différents pays, en Espagne, en Suède en Russie, au Danemark. De plus, notre contrôle étant annulé en fait depuis le 11 janvier, il n'est pas douteux que ses usines se soient remises à la construction de matériel de guerre. Il convient donc de doter la France d'une flotte aérienne douée de moyens puissants.

M. DAUSSET.- Votre déclaration semble en contradiction avec les termes du rapport de M. Bouilloux-Laffont qui déclare en concluant : "En résumé, l'aviation allemande n'existe pas."

M. LE GENERAL HIRSCHAUER.- N'oubliez pas que le rapport date du mois de juillet dernier.

M. LE RAPPORTEUR SPECIAL.- Quoi qu'il en soit, je constate que, sauf pour l'aviation, rien n'a été prévu, cette année, pour la réfection du matériel. Le budget, je le répète, n'est qu'un budget d'attente et d'entretien. Il convient donc de l'examiner avec d'autant plus de vigilance et de le soumettre à un contrôle sévère et sérieux.

J'ai pris pour guide, dans mon examen, le rapport de la Commission supérieure d'enquête sur les économies et surtout le rapport du contrôle général de l'armée.

Ce document contient une vive critique de la gestion des différents services. Il relève le gaspillage qui existe dans les établissements industriels de la Guerre où le personnel ouvrier est passé de 29.000 unités en 1914 à 36.000 en 1923. Le maintien de ce personnel, en partie desœuvré, - puisque les meilleurs éléments du personnel civil du parc de Mailly comptent de 8 à 14 jours d'absence par mois, - est considéré par le contrôle comme nuisible.

En ce qui concerne les transports, le même document constate que les dépenses de ce chef, qui étaient de 12 millions en 1920, sont passées à 33 millions en 1922. J'ajoute qu'on nous demande pour 1923 une somme de 54 millions. Il appartiendra donc à la Commission d'exercer sur ces chapitres un contrôle sérieux et afin de rendre, à l'avenir, ce contrôle plus effectif, de demander que toutes les dépenses relatives aux transports soient groupées en un chapitre spécial.

Le crédit du chapitre relatif aux automobiles, et au carburant était de 149 millions en 1922 contre 87 en 1920 - Pour 1923, on ne demande que 126 millions. J'estime que c'est encore trop, puisque le contrôle constate que des abus dans la consommation de l'essence se produisent dans de nombreuses régions. De plus, les véhicules deviennent prématurément inutilisables faute d'avoir été entretenus par suite du défaut d'outillage des ateliers de réparation. Il faut, en outre, obliger les divers services à éliminer les voitures en excédent et en mauvais état, et les contraindre à ne conserver que celles qui sont nécessaires à l'instruction. Pour atteindre à ce but, il n'y a qu'un moyen : réduire les

crédits relatifs aux automobiles et au carburant.

M. ROY.- L'abus qui est fait des automobiles est scandaleux. Aux obsèques du général Maunoury, tous les officiers généraux ou leurs représentants sont venus en automobile alors qu'ils eussent facilement pu venir par le chemin de fer.

M. LE RAPPORTEUR SPECIAL.- Si nous passons maintenant à l'examen des crédits concernant les effectifs nous constatons que l'armée compte actuellement 34.228 officiers. Parmi ceux-ci, il y a 2.096 officiers généraux et supérieurs de plus qu'en 1914.

Je dois reconnaître que, par un article de la loi de finances, le ministre sollicite l'autorisation de mettre à la retraite ~~ixxxxxxxxxxxxx~~ par anticipation, avec le grade supérieur, les officiers qui en feront la demande. Mais cette mesure sera encore insuffisante. Il semble qu'on pourrait la compléter en mettant en non-activité, avec solde d'absence, un certain nombre d'officiers et surtout en s'abstenant de combler toutes les vacances. Pour inciter le gouvernement à entrer dans cette voie et à hâter le dépôt de la loi des cadres, je proposerai d'importantes réductions à la Commission.

En ce qui concerne les hommes de troupe, je constate que les crédits demandés sont calculés pour un effectif budgétaire de 630.000 hommes. Or, cet effectif dépasse, en réalité, 650.000 hommes. De plus, une quinzaine de mille hommes, rapatriés du Levant et de Memel sont venus grossir encore cet effectif.

Puisque, ainsi qu'on nous l'a affirmé au cours de la discussion de la loi sur le recrutement, l'effectif budgétaire suffisant est de 615.000 hommes, je proposerai à la Commission de rejeter les crédits destinés à l'entretien en France des effectifs existant en sus de ce chiffre de 615.000 hommes.

Toutefois si le gouvernement nous démontre que cet excédent de troupe lui est actuellement indispensable, nous le prierons de demander, pour son entretien, des crédits spéciaux.

Indépendamment du rapport de la Commission des économies et du rapport du contrôle de l'armée, je me suis également inspiré de la situation des dépenses engagées tel qu'elle a été établie, non point d'une façon incomplète au 31 décembre, mais au 16 avril. Cette situation fait ressortir un disponible de 220 millions.

Je crois qu'il n'était pas inutile que je donnasse, avant l'examen des chapitres, ces quelques explications qui, je l'espère, faciliteront la tâche de la Commission.

DISCUSSION GENERALE -

M. LE COLONEL STUHL.- Je remercie M. LE RAPPORTEUR d'avoir émis un avis favorable à la demande de crédits qui nous sera faite pour le renforcement de notre aviation. Ce renforcement s'impose en présence des efforts de l'Allemagne.

En ce qui touche aux mises à la retraite anticipées, je ne pense pas, qu'au point de vue financier, la mesure, donne des résultats appréciables. La pensions de retraite

pour le grade supérieur étant à peu près équivalente à la solde que touche actuellement l'officier qui demandera à bénéficier de la mesure. Celle-ci aura du moins pour effet de décongestionner les cadres.

M. LE GENERAL HIRSCHAUER.- J'ai été frappé par les chiffres donnés par M. LE RAPPORTEUR relativement au personnel civil de l'armée. J'estime toutefois qu'une discrimination s'impose quant à ce personnel. Il est indéniable que le maintien d'ouvriers en surnombre dans les arsenaux militaires constitue un danger et est une cause de démoralisation pour la population civile. Mais il n'en est pas de même en ce qui concerne les employés. Je considère, en effet, que le remplacement du personnel militaire employé dans les bureaux par du personnel civil, s'impose. La place des militaires est dans les unités, non dans les administrations.

Pour terminer, je demanderai à M. LE RAPPORTEUR s'il sait quel est actuellement le nombre des rengagés.

M. LE RAPPORTEUR SPECIAL.- L'administration ne peut fournir de chiffre précis, mais au cours d'une récente conversation, M. LE MINISTRE DE LA GUERRE m'a affirmé que le nombre des rengagés était actuellement de 73.000

M. LE GENERAL HIRSCHAUER.- Encore un mot. Il est indéniable que notre aviation, quoique très entraînée, est trop peu nombreuse.

M. LE RAPPORTEUR SPECIAL.- Nous ne possédons que 1.562 appareils alors qu'il en faudrait 3.000.

M. LE GENERAL HIRSCHAUER.- Ces chiffres montrent la nécessité qu'il y a de la renforcer le plus rapidement possible. L'Allemagne construit et fait construire à l'étranger des appareils puissants. En outre, elle procède à des convocations de réservistes de l'aviation.

M. LE RAPPORTEUR SPECIAL.- Le Parlement sera d'autant mieux disposé à accorder les crédits qui lui seront demandés pour la réfection du matériel qu'il aura obtenu de l'administration des témoignages de sa volonté d'améliorer la gestion de ses services.

M. LE PRESIDENT félicite M. LE RAPPORTEUR SPECIAL de la clarté et de la précision de son exposé.

EXAMEN DES CHAPITRES :

Les différents chapitres sont adoptés avec les crédits accordés par la Chambre, sauf les chapitres ci-après qui donnent lieu aux modifications suivantes :

CHAPITRE 1er.- traitement du Ministre - Personnel militaire de l'administration centrale - Le chiffre de 8.626.228 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 8.400.000 francs, afin d'inviter le gouvernement à ne pas conserver à l'administration centrale, des officiers payés sur les chapitres de la solde.

CHAPITRE 2 - Personnel civil de l'administration centrale - Traitements - Le chiffre de 5.575.000 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 5 millions (disponibilités au 31 décembre).

CHAPITRE 3 - Personnel civil de l'administration centrale - Allocations diverses - Le chiffre de

1.066.900 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 1.036.900 Frs.

CHAPITRE 4 .- Matériel de l'administration centrale - M. LE RAPPORTEUR SPECIAL propose de ramener le chiffre de 1.600.000 Frs, voté par la Chambre à 1.400.000 Frs, en raison de la baisse des prix.

M. LE RAPPORTEUR GENERAL fait observer que les prix sont actuellement en hausse. Il propose en conséquence le chiffre de 1.500.000 Frs.

M. LE GENERAL HIRSCHAUER demande qu'on hâte la réintégration au Ministère des services installés dans d'autres bâtiments.

Le chiffre de 1.500.000 Frs est adopté.

CHAPITRE 6 - Impressions nouvelles - Le chiffre de 450.000 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 200.000 Frs

CHAPITRE 8 - Frais de correspondance télégraphique - Le chiffre de 1.750.000 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 1.500.000 Frs.

CHAPITRE 12 - Ecoles militaires - Personnels militaire et civil - Le chiffre de 64 millions, voté par la Chambre, est ramené à 62 millions pour inviter l'administration à diminuer le nombre des écoles.

CHAPITRE 14 - Ecoles militaires - Matériel - Le chiffre de 17.300.000 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 15.500.000 Frs (disponibilités au 31 décembre).

CHAPITRE 15 - Etat-major général et services généraux de l'armée - Le chiffre de 24.344.250 Frs, voté par

la Chambre, est ramené à 23 millions pour indiquer la volonté de la Commission de voir disparaître les officiers généraux en excédent.

CHAPITRE 16 - Etats-majors particuliers de l'artillerie et du génie - Le chiffre de 30.606.340 Frs, voté par la Chambre est ramené à 30 millions.

M. MILAN.- Je constate dans les développements de ce chapitre, qu'il est payé aux officiers de nombreuses indemnités. Le cumul de ces diverses indemnités sur une même tête arrive à augmenter les soldes dans des proportions inadmissibles.

M. LE GENERAL HIRSCHAUER.- La plupart de ces indemnités ne se cumulent pas.

M. MILAN.- Quoi qu'il en soit, je prie M. LE RAPPORTEUR de vouloir bien, après le vote du budget, étudier spécialement cette question des indemnités afin d'obtenir la suppression de celles qui ne sont pas absolument justifiées.

CHAPITRE 17 - Service de l'intendance - Le chiffre de 14.194.970 Frs, voté par la Chambre est ramené à 13 millions (réduction pour vacances d'emplois et absences).

CHAPITRE 18 - Service de santé - M. LE RAPPORTEUR propose de ramener le chiffre de 15.704.400 Frs, voté par la Chambre, à 14 millions, afin de hâter la réduction du nombre des officiers du service de santé.

M. LE COLONEL STUHL.- Je tiens à faire remarquer

qu'on manque de personnel médical dans les corps de troupe.

M. LE GENERAL HIRSCHAUER.- C'est exact.

M. LE RAPPORTEUR GENERAL.- J'appuie la demande de réduction formulée par M. LE RAPPORTEUR . Alors que l'armée est squelettique, le personnel du service de santé est en surnombre. Il ne comprend pas moins de 1.132 officiers dont 4 médecins inspecteurs généraux, 12 médecins principaux de 1ère classe et 30 médecins principaux de 2ème classe.

M. LE COLONEL STUHL.- Il n'y a pourtant pas le nombre de médecins prévu par la loi des cadres.

M. BLAIGNAN.- Alors, pourquoi y en a-t-il en surnombre à la direction du service de santé, à Paris ?

Le chiffre de 14 millions est adopté.

CHAPITRE 19 - Service des remontes et vétérinaires militaires - Le chiffre de 1.912.160 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 1.500.000 Frs (disponibilités au 31 décembre).

CHAPITRE 20 - Solde de l'infanterie - M. LE RAPPORTEUR propose de ramener à 183.700.000 Frs le crédit de 200.725.455 Frs, voté par la Chambre.

Il expose que la réduction proposée porte, pour 4 millions, sur l'entretien en France des éléments rapatriés de Syrie et du Maroc et pour 8 millions sur les crédits prévus pour l'augmentation du nombre des militaires de carrière et ce, en raison de l'époque tardive du vote du budget.

M. LEBRUN.- La nécessité de l'augmentation du nombre des militaires de carrière étant admise par tous il est à présumer que l'on a déjà, pendant les 6 premiers mois de l'année, procédé à cette augmentation.

Je crains que, dans ces conditions, la réduction ne soit inopérante.

M. LE RAPPORTEUR SPECIAL.- Si l'on a procédé, comme vous le supposez, nous accueillerons la demande de crédits supplémentaires qui nous sera présentée pour faire face à cette dépense. Mais, comme nous sommes actuellement dans le doute, jecrois qu'il vaut mieux voter la réduction que je propose.

Le Chiffre de 183.700.000 Frs est adopté.

CHAPITRE 21 - Solde de la cavalerie - Le chiffre de 47.657.200 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 43.600.000 Frs (mêmes motifs qu'au chapitre précédent).

CHAPITRE 22 - Solde de l'artillerie - Le chiffre de 115.086.540 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 106 millions (mêmes motifs qu'au chapitre ~~précédent~~ 19)

CHAPITRE 23 - Solde du génie - Le chiffre de 17.933.318 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 16.300.000 Frs, voté ~~par~~ (mêmes motifs qu'au chapitre 19).

CHAPITRE 24 - Solde de l'aéronautique - Le chiffre de 44.237.768 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 42.237.968 Frs. (mêmes motifs qu'au chapitre 19).

CHAPITRE 25 - Solde du train des équipages - Le chiffre de 12.564.270 Frs voté par la Chambre, est ramené à 11.600.000 Frs (mêmes motifs qu'au chapitre 19).

CHAPITRE 26 - Solde des troupes d'administration - Le chiffre de 10.636.400 Frs voté par la Chambre, est ramené à 9.900.000 Frs (mêmes motifs qu'au chapitre 19).

CHAPITRE 31 - Instruction générale de l'armée et exercices techniques - Le chiffre de 30.826.000 Frs voté par la Chambre, est ramené à 20 millions ; 14 millions seulement ayant été dépensés en 1922.

CHAPITRE 32 - Frais de déplacements - M. LE RAP-
PORTEUR propose de réduire le crédit de 21.890.400 Frs, voté par la Chambre, à 20.750.000 Frs une partie de la réduction proposée devant entraîner la suppression de la Commission de classement des voitures automobiles qui se livre à un travail illusoire. Le reste de la réduction ayant pour objet d'inviter l'administration à réduire au minimum le nombre des mutations et des déplacements

M. LE GENERAL HIRSCHAUER demande si la réduction proposée a également pour but d'amener la suppression des commissions de classement des chevaux et voitures.

M. LE RAPPORTEUR SPECIAL.- Non . Les commissions de classement des chevaux et voitures ont été maintenues par la Chambre après un assez long débat . Toutefois, il a été convenu, qu'à titre d'essai, on aurait recours pour opérer le classement des chevaux et voitures, aux renseignements fournis par les mairies et par les préfectures:

M. LE GENERAL HIRSCHAUER.- Le travail accompli par ces commissions a permis, dès la déclaration de guerre de mobiliser rapidement plus de 600.000 chevaux.

M. LE PRESIDENT.- On n'a pas tenu compte des classements fait en temps de paix.

M. LE GENERAL HIRSCHAUER.- Je vous demande pardon. C'est ce travail accompli en temps de paix, qui a permis à la réquisition des chevaux de fonctionner aussi parfaitement. Je reconnais néanmoins qu'au lieu de visites annuelles, on pourrait se contenter d'une visite tous les deux ans.

M. DOUMER.- Il faut procéder en cette matière avec la plus extrême prudence. L'oeuvre des commissions de classement a donné des résultats excellents. Ce serait une faute lourde que de les supprimer.

Le chiffre de 20.750.000 Frs est adopté.

CHAPITRE 34 - Transports - Le chiffre de 3.276.000 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 3.121.000 Frs.

CHAPITRE 36 - Service de la justice militaire - Le chiffre de 2.693.900 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 2.500.000 Frs. (disponibilités au 31 décembre)

CHAPITRE 37 - Service pénitentiaire - Le chiffre de 2.977.230 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 2.500.000 Frs (disponibilités au 31 décembre).

M. LE GENERAL HIRSCHAUER fait observer que le service pénitentiaire de l'armée fonctionne dans des conditions déplorables et il demande s'il ne serait pas possible de faire subir aux condamnés militaires leurs peines dans les prisons civiles.

M. SCHRAMECK exprime la crainte que le contact des condamnés civils, plus vicieux en général que les condamnés militaires, même de droit commun, ne contribue à pervertir ces derniers encore davantage.

M. LEBRUN.- Cela est en effet à craindre. En Meurthe-et-Moselle, nous avons dû protester contre l'incarcération des militaires dans les prisons civiles.

M. LE GENERAL HIRSCHAUER.- Il va sans dire que je ne vise que les militaires condamnés pour délits de droit commun.

M. LE RAPPORTEUR SPECIAL.- Je retiens votre suggestion et je la soumettrai à l'administration.

CHAPITRE 38 - Réparations civiles - Le chiffre de 1.700.000 Frs voté par la Chambre, est ramené à 1 million pour tenir compte de la diminution du nombre des automobiles.

CHAPITRE 39 - Service géographique - Personnels militaire et civil - Le chiffre de 3.614.460 Frs, voté par la Chambre est ramené à 3.400.000 Frs. (disponibilités au 31 décembre).

CHAPITRE 41 - Service géographique - Matériel - Le crédit de 830.000 Frs, voté par la Chambre, est maintenu sur la demande de M. DOUMER qui fait observer que la réduction de 70.000 Frs, proposée par M. LE RAPPORTEUR pourrait retarder l'établissement de la carte au 1/50.000, en 4 couleurs.

CHAPITRE 42 - Service militaire des chemins de fer - Le chiffre de 2.382.000 Frs, voté par la Chambre, est ramené à 2.292.000 Frs. (retour au chiffre de 1922)

CHAPITRE 43 - Etablissements de l'artillerie - Personnel civil du service général - Traitements - Le chiffre de 14.359.730 Frs, voté par la Chambre est ramené à 12.359.730 Frs. (volonté de réduire le personnel en surnombre).

CHAPITRE 45 - Avantages divers au personnel des fabrications de l'artillerie - Le chiffre de 50.000 Frs voté par la Chambre, est ramené à 45.000 Frs (conséquence de la réduction du chapitre 43).

CHAPITRE 46 - Etablissements de l'artillerie - Matériel - M. LE RAPPORTEUR ~~EE~~ propose de ramener à 142.530.200 Frs, le chiffre de 176.331.700 Frs, voté par la Chambre. Il expose que cette réduction totale de 33801500 francs, justifiée par les abus nombreux relevés par le rapport du contrôle, se décompose de la manière suivante :

2.555.000 Frs sur les frais de stockage des matières premières et du matériel entreposé afin de contraindre l'administration à se débarrasser du matériel inutilisable; 200.000 Frs sur les frais d'entretien des armes portatives, afin de ramener le crédit au chiffre de 1922;

249.700 Frs sur les frais de 1er établissement;

302.500 Frs sur les frais d'entretien du matériel des chars de combat; 2.049.000 Frs sur le crédit prévu

pour achat d'automobiles neuves;

4 millions sur les salaires du personnel ouvrier;

600.000 Frs sur les frais d'entretien des bâtiments et moteurs;

100.000 Frs sur les salaires des ouvriers des établissements d'expériences.

13 millions sur les frais de transport du matériel. Le reste de la réduction étant justifié par les disponibilités existant à ce chapitre à la fin de l'exercice 1922.

M. LE GENERAL HIRSCHAUER observe qu'en ce qui concerne l'entretien des armes portatives la réduction ne se justifie peut-être pas, car le matériel de mobilisation est en fort mauvais état. Il serait bon que ce matériel fût entretenu convenablement.

M. LE RAPPORTEUR GENERAL répond qu'il rentre dans les attributions de la Commission de l'armée de vérifier l'état de nos matériels d'armement. Ce droit de contrôle lui a été expressément reconnu pendant la guerre.

M. LE GENERAL HIRSCHAUER déclare que seule la Commission des finances a le droit de contrôler sur pièces et sur place, et qu'en ce qui le concerne il lui a été interdit de contrôler, en tant que délégué de la commission de l'armée, l'état du matériel de mobilisation de l'aéronautique.

M. LE RAPPORTEUR SPECIAL répond qu'il s'informera auprès de l'administration de l'état d'entretien du matériel, mais que, quoi qu'il en soit, la réduction pro-

posée ne peut nuire à l'entretien des armes portatives.

M. LEBRUN remarque qu'en ce qui concerne les transports, l'élévation du crédit demandé a certainement trait au regroupement du matériel conformément au nouveau programme d'organisation de l'armée.

M. LE RAPPORTEUR SPECIAL rappelle qu'à l'occasion du vote de ce chapitre à la Chambre, une discussion s'est instituée à la suite d'une intervention de M. Herriot. Celui-ci demandait une diminution du crédit afin de faire obstacle à un projet de l'administration visant l'achat de terrains à l'intersection du Rhône et de la Saône. L'acquisition de ces terrains par la guerre disait-il, rendrait impossible l'établissement du port fluvial de Perrache prévu dans le projet d'aménagement du Rhône.

Le général Reymond, commissaire du Gouvernement a répondu à M. Herriot que l'administration qui, pendant la guerre, a élevé des bâtiments valant plus de 5 millions sur des terrains qu'elle avait loués, est contrainte en ce moment, d'acheter ces terrains sous peine d'en être expulsée et d'être obligée d'abandonner ses installations. Il a d'ailleurs admis que ces installations disparaîtraient dans l'avenir mais que leur maintien, en ce moment, était indispensable. Dans ces conditions, l'amendement de M. Herriot a été repoussé.

M. LEON PERRIER.- L'acquisition de ces terrains par l'administration de la guerre empêcherait de relier le port de Lyon à la voie ferrée. M. Herriot a proposé la réunion d'une conférence entre les organisations intéressées afin d'établir les bases d'une entente. L'ad-

ministration a repoussé cette suggestion.

Afin d'obliger à accepter cette proposition raisonnable, je propose à la Commission une réduction supplémentaire de trois millions qui rendra l'opération projetée impossible.

M. LE RAPPORTEUR SPECIAL.- Il n'appartient pas à la Commission de pousser par des réductions de crédits à des réunions de représentants de l'administration et de groupements intéressés.

Je tiens d'ailleurs à faire remarquer que M. LE GENERAL REYMOND a déclaré, dans sa réponse à M. Herriot que l'autorité militaire était disposée à transférer sous certaines conditions, à la ville de Lyon, la propriété des terrains qu'elle possède.

M. SCHRAMECK appuie la proposition de M. LEON PERRIER.

M. LE RAPPORTEUR GENERAL.- Le paragraphe 7 de l'article 1er du chapitre 46 est ainsi libellé : entretien et réparation des immeubles, locations d'immeubles. Les crédits qui lui sont affectés ne peuvent donc servir à l'acquisition d'immeubles.

M. LEON PERRIER.- Pourquoi alors, le représentant du ministre de la guerre a-t-il accepté la discussion à propos de ce chapitre ?

M. LE PRESIDENT.- Parce que M. Herriot l'avait ouverte à tort. C'est en réalité à propos du chapitre 155 qu'il aurait dû poser la question.

M. LEON PERRIER.- En raison de l'incertitude où nous sommes, je prie M. LE RAPPORTEUR de demander au Ministre de la Guerre si c'est sur ce crédit, qu'il compte réaliser l'acquisition envisagée, et en attendant la réponse de M. LE MINISTRE, je demande à la Commission de réserver le chapitre 46.

M. LE RAPPORTEUR SPECIAL.- Je poserai cette question à M. LE MINISTRE DE LA GUERRE.

M. LEON PERRIER.- J'insiste pour que la commission réserve le chapitre ou vote la réduction que je propose, étant entendu que cette réduction a pour objet de réserver les droits de la ville de Lyon.

M. LE RAPPORTEUR GENERAL.- Nous avons accoutumé de n'opérer que des réductions étudiées. Toutes celles qu'a proposé M. RENOULT pourront être défendues à la tribune. Introduire une réduction pour un objet qui ne concerne pas le chapitre en discussion me paraît une méthode dangereuse. J'insiste pour que la Commission vote le chiffre proposé par M. LE RAPPORTEUR SPECIAL, M. LEON PERRIER ayant le droit de poser la question à propos du chapitre 155.

M. LEBRUN.- L'acquisition projetée ne peut être faite avec les crédits du chapitre 46. Elle ne peut être effectuée qu'avec ceux, soit du chapitre 155: artillerie - constructions et matériel neufs, soit du chapitre E 7; dépenses exceptionnelles résultant des hostilités - Ser-

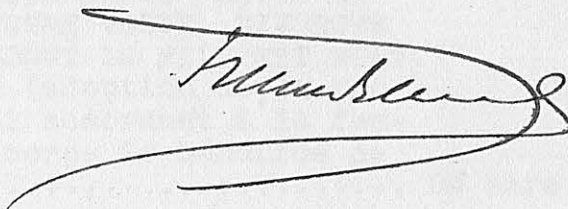
vice de l'artillerie.

Le chapitre 46 est adopté.

La suite de la discussion est renvoyée au vendredi
4 mai à 3 heures.

La séance est levée à 18 heures 55 minutes.

Le Président
de la Commission des Finances :



+++++

TABLE DES MATIERES

	Dates des Séances	Pages
<u>A</u>		
AERONAUTIQUE ET TRANSPORTS AERIENS (Examen du budget pour l'exercice		
1923, de l').....	20 Avril 1923	224
AFFAIRES ETRANGERES(examen du bud- get pour 1923, du Ministère des)..	(16 Avril 1923 (17 avril 1923	132 144
AGRICULTURE (examen du budget pour l'exercice 1923, du Ministère de l')	19 Avril 1923	195
ALLOCATION D'ASCENDANTS PREVUS EN FAVEUR DE LA FEMME VEUVE. DIVORCEE OU NON MARIEE DONT LE FILS EST MORT POUR LA FRANCE (adoption de la pro- position de loi accordant à la fem- me séparée de corps le bénéfice de l').....	23 Mars 1923	29
ALSACE ET LORRAINE (examen du budget pour l'exercice 1923, des services d').....	2 Mai 1923	252
ANNEE FINANCIERE (décision de deman- der la disjonction d'un amendement de M. Paytral au projet de loi relat- tif aux crédits provisoires d'avril et de mai 1923 , point de départ de l').....	28 Mars 1923	109
AUDITION DU MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE SUR LE PROJET DE LOIRELATIF A L'ORGANISATION D'UNE EXPOSITION CANADIENNE EN FRANCE....	26 Mars 1923	46
AUDITION DE M. LE MINISTRE DES FI- NANCES SUR L'ARTICLE 17, DISJOINT PAR LA COMMISSION, DU PROJET DE LOI RELATIF AUX CREDITS PROVISOIRES D'A- VRIL ET DE MAI 1923 (création d'un Sous-Secrétariat d'Etat au Ministère des finances - et sur diverses autres questions).....	28 Mars 1923	80
AUTOMOBILES ET ACCESSOIRES CONSI- DERES COMME ETANT DE LUXE (adoption avec modifications du projet de loi concernant l'imposition à 10 % des affaires portant sur la vente d')..	28 Mars 1923	112

	Dates des séances	Pages
-----	-----	-----
<u>B</u>		
BEAUX ARTS (examen du budget pour l'exercice 1923, des).....	16 Avril 1923	120
BENEFICES AGRICOLES (adoption du projet de loi fixant les coeffi- cients applicables en 1923 pour l'établissement de l'impôt sur les)	26 Mars 1923	56
BUDGET DE L'EXERCICE 1923 (discus- sion sur l'exposé de M. le Rappor- teur Général).....	21 Mars 1923	1
BUDGET DE 1923 (décision de la Commission relative à l'examen du)	26 Mars 1923	63
BUDGET DE L'EXERCICE 1923 - De- mande d'audition de M. le Prési- dent du Conseil sur le budget du Ministère des Affaires Etrangè- res.- Observations sur le carac- tère des décisions prises par la Commission concernant les crédits des différents budgets.- Autoni- sation au Rapporteur spécial du budget du Ministère des Affaires Etrangères de donner le bon à ti- rer.....	19 Avril 1923	190
BUDGET GENERAL POUR L'EXERCICE 1923 (Examen du)		
AERONAUTIQUE ET TRANSPORTS AE- RIENS (S/SECRETARIAT DE L').....	20 Avril 1923	224
AFFAIRES ETRANGERES (Ministère des).....	(16 Avril 1923 (17 Avril 1923	132 144
AGRICULTURE (Ministère de l')....	19 Avril 1923	195
ALSACE ET LORRAINE (Services d').	2 Mai 1923	252
BEAUX-ARTS (Services des).....	16 Avril 1923	120
CAISSE DES INVALIDES DE LA MARINE (Services de la).....	3 Mai 1923	287
COMMERCE ET INDUSTRIE (Ministère du).....	20 Avril 1923	237
CONVENTIONS ET GARANTIES D'INTE- RET.....	18 Avril 1923	180
ECOLE CENTRALE.....	3 Mai 1923	293
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (Sous-Se- crétariat de l').....	3 Mai 1923	288

	Dates des Séances	Pages
	-----	-----
FINANCES (Ministère des).....	17 Avril 1923	148
GUERRE (Ministère de la).....	3 Mai 1923	294
HYGIENE, ASSISTANCE ET PREVOYAN- CE SOCIALES (Ministère de l')...	20 Avril 1923	232
IMPRIMERIE NATIONALE (.....)	18 Avril 1923	175
INTERIEUR (Ministère de l').....	19 Avril 1923	204
JUSTICE- 1ère section - Services judiciaires - 2ème section: Ser- vices pénitentiaires. (Ministère de la).....	18 Avril 1923	182 186
LEGION D'HONNEUR (Services de la grande Chancellerie de la).....	18 Avril 1923	172
MARINE (Ministère de la).....	2 Mai 1923	280
MINES ET FORCES HYDRAULIQUES (Services des Forces Hydrauliques)	2 Mai 1923	276
MONNAIES ET MEDAILLES (Service de la fabrication des).....	17 Avril 1923	147
PENSIONS (Ministère des Pensions)	20 Avril 1923	243
PORTS MARINE MARCHANDE ET PECHEs (Sous-Secrétariat des).....	20 Avril 1923	244
TRAVAIL (Ministère du).....	20 Avril 1923	239
TRAVAUX PUBLICS (Ministère des).	19 Avril 1923	215

0

CABLE TELEGRAPHIQUE SOUS-MARIN DESTINE A RELIER LA FRANCE ET L'ALGERIE (Lettre de M. le Sous- Secrétaire d'Etat des P.T.T., re- lative à un projet de marché pour la fourniture du).....	24 Mars 1923	34
CAISSE DES INVALIDES DE LA MA- RINE (Examen du budget pour l'ex- ercice 1923, de la).....	3 Mai 1923	287
CINEMATOGRAPHE DANS LES COMMUNES RURALES (Adoption du projet de loi ayant pour objet d'encourager l' installation et le fonctionnement du).....	28 Mars 1923	117
COMMERCE ET INDUSTRIE (Examen du budget pour l'exercice 1923, du Ministère du).....	20 Avril 1923	237

	Dates des Séances -----	IV Pages -----
CONVENTIONS ET GARANTIE D'INTERETS (Examen du budget pour l'exercice 1923, des).....	18 Avril 1923	180
CONVENTION PASSEE AVEC LA COMPAGNIE GENERALE DE TELEGRAPHIE SANS FIL (Examen de la proposition de résolution de M. POULLE relative à la).....	24 Mars 1923	42
CREDITS SUR L'EXERCICE 1922 (Projet de loi portant ouverture et annulation de).....	26 Mars 1923	57
CREDITS PROVISOIRES (Projet de loi portant ouverture sur l'exercice 1923, de crédits provisoires au titre du budget des dépenses recouvrables applicables au mois de mai 1923).....	27 Mars 1923	64
CREDITS PROVISOIRES - Budget général)(pour les mois de avril et mai 1923).....	27 Mars 1923	68
CREDITS PROVISOIRES (Audition de M. le Ministre des finances sur l'article 17 du projet de loi relatif aux)... Création d'un Sous-Secrétariat d'Etat au Ministère des finances .- et sur diverses autres questions.....	28 Mars 1923	80

D

DECES DE M. ALEXANDRE BERARD, MEMBRE DE LA COMMISSION.....	20 Avril 1923	222
DEGATS CAUSES PAR LA CRUE DE L'ARC le 24 septembre 1920 (Adoption d'un projet de loi portant ouverture de crédits pour la réparation des).....	28 Mars 1923	110
DERIVATION DU VERDON (Avis sur le projet de loi relatif au développement des irrigations et à l'amélioration de l'alimentation publique au moyen des eaux du verdon).....	24 Mars 1923	35

E

ECOLES D'AGRICULTURE (Avis favorable à l'adoption du projet de loi relatif à la création et à la transformation d').....	28 Mars 1923	117
ECOLE CENTRALE (Examen du budget pour l'exercice 1923 de l')....	3 Mai 1923	293

	Dates des Séances	Pages
ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (Examen du budget pour l'exercice 1923 du Sous-Secrétariat de l').....	3 Mai 1923	288
ETABLISSEMENT MARITIME DU VER-DON (Examen du projet de loi rela- tif à l'exécution de l').....	23 Mars 1923	21
EXPOSITION CANADIENNE EN FRANCE (Examen du projet de loi relatif à l' organisation d'une)	24 Mars 1923	38
(Audition du Minis- tre du Commerce et de l'Industrie sur le projet de loi relatif à l'organi- sation d'une).....	26 Mars 1923	46
EXPOSITION INTERNATIONALE DES ARTS DECORATIFS ET INDUSTRIELS MODERNES (Adoption du projet de loi concernant l').....	28 Mars 1923	113

F

FINANCES (Examen du budget pour l'exercice 1923, du Ministère des)	17 Avril 1923	148
FUNERAILLES DE M. DELCASSE (A- doption du projet de loi portant ouverture d'un crédit de 40.000 francs pour les).....	28 Mars 1923	111

G

GUERRE (Examen du budget pour l'exercice 1923, du Ministère de la).....	3 Mai 1923	294
--	------------	-----

H

HYGIENE , ASSISTANCE ET PREVO- YANCE SOCIALES (Examen du budget pour l'exercice 1923, du minis- tère de l').....	20 Avril 1923	232
---	---------------	-----

I

IMPÔTS CEDULAIRES EN ALSACE ET LORRAINE (Projet de loi portant introduction des).....	24 Mars 1923	34
---	--------------	----

	Dates des Séances	Pages
IMPRIMERIE NATIONALE (Examen du budget pour l'exercice 1923, de l')..	18 Avril 1923	175
INTERIEUR (Examen du budget pour l'exercice 1923, du Ministère de l').....	19 Avril 1923	204

J

JUSTICE 1ère section - Services judiciaires (Examen du budget pour l'exercice 1923, du Ministère de la).....	18 Avril 1923	183
" 2ème section - Services pénitentiaires (Examen du budget, pour l'exercice 1923 du Ministère de la).....	18 Avril 1923	186

L

LEGATION DE LA REPUBLIQUE EN SERBIE CROATIE SLOVANIE (Adoption du projet de loi portant ouverture d'un crédit de 1.260.000 Frs, pour achat d'un terrain destiné à l'installation de la).....	23 Mars 1923	32
LEGION D'HONNEUR (Examen du budget pour l'exercice 1923, des services de la).....	18 Avril 1923	172

M

MARINE (Examen du budget pour l'exercice 1923 du Ministère de la)...	2 Mai 1923	280
MINES ET FORCES HYDRAULIQUES (Examen du budget, pour l'exercice 1923 des services des).....	2 Mai 1923	276
MONNAIES ET MEDAILLES (Examen du budget pour l'exercice 1923, des services de la fabrication des)...	17 Avril 1923	147

O

OFFICE DOMANIAL DES MINES DE LA SARRE (Examen du projet de loi créant un).....	24 Mai 1923	41
--	-------------	----

P

PENSIONS (Examen du budget pour l'exercice 1923 du Ministère des).....	20 Avril 1923	243
PENSIONS MILITAIRES ALLEMANDES DONT LES TITULAIRES ONT ACQUIS OU RECOUVRE LA NATIONALITE FRANCAISE (Adoption du projet de loi relatif au mode de paiement des)	23 Mars 1923	30
PENSIONS MILITAIRES D'INVALIDITE AUX ANCIENS MILITAIRES AYANT ACQUIS DROIT A PENSIONS D'INVALIDITE DANS LES RANGS DE L'ARMEE ALLEMANDE ET DEVENUS FRANÇAIS PAR APPLICATION DU TRAITE DE VERSAILLES (Adoption du projet de loi étendant le bénéfice des lois françaises sur les).....	23 Mars 1923	31
PORTS, MARINE MARCHANDE ET PECHEES (Examen du budget pour l'exercice 1923 du Sous-Secrétaire des).....	20 Avril 1923	244
PRIMES A LA CULTURE DU BLE DANS LES REGIONS DEVASTÉES (Adoption d'un projet de loi portant ouverture d'un crédit pour paiement de).....	24 Mars 1923	35

R

RAPATRIEMENT EN RUSSIE D'ANCIENS SOLDATS RUSSES (Adoption d'un projet de loi portant ouverture de crédits pour frais de).....	28 Mars 1923	115
RAPPORTS DES DIFFERENTS SERVICES DE CONTROLE (Communication d'une lettre de M. le Ministre des finances - observations - décision de faire une démarche auprès du Gouvernement au sujet de la communication à la Commission des)..	17 Avril 1923	140
RECONSTITUTION DES ACTES ET ARCHIVES DETRUIITS DANS LES DEPARTEMENTS PAR SUITE D'EVENEMENTS DE GUERRE (Avis favorable à l'adoption du projet de loi relatif à la).....	28 Mars 1923	116
REMUNERATIONS DUES AUX RECEVEURS MUNICIPAUX (Examen de la proposition relative aux).....	23 Mars 1923	13

	Dates des Séances	Pages
<u>S</u>		
SOUS SECRETARIAT D'ETAT AU MI- NISTERE DES FINANCES (Décision de maintenir la disjonction et de soumettre au sénat un rapport concluant au vote du projet de loi spécial créant un).....	28 Mars 1923	98
SOUS SECRETARIAT D'ETAT AU MI- NISTERE DES FINANCES (Adoption du rapport relatif à la création d'un).....	28 Mars 1923	119
<u>T</u>		
TAXE D'ECOULEMENT DIRECT A L'E- GOUT A PARIS (Avis favorable sur le projet de loi revisant et rele- vant la).....	23 Mars 1923	17
TAXES DE REMPLACEMENT DE DROITS D'OCTROI SUPPRIMES (Projet de loi autorisant la ville de Saint Quentin à établir diverses).....	23 Mars 1923	15
TERRAINS ENDOMMAGES PAR FAITS DE GUERRE ET RACHETES PAR L'ETAT (A- vis favorable à l'adoption de la proposition de loi relative aux condi- tions de réutilisation des).....	28 Mars 1923	118
TRAVAIL (Examen du budget pour l'e- xercice 1923, du Ministère du)....	20 Avril 1923	239
TRAVAUX PUBLICS (Examen du budget pour l'exercice 1923, du ministère des).....	19 Avril 1923	215
<u>V</u>		
VESTIGES ET SOUVENIRS DE GUERRE (A- vis favorable à l'adoption du pro- jet de loi sur les).....	28 Mars 1923	111
VOIES FERREES D'INTERET LOCAL DE CASTRES à TOULOUSE (Avis favorable à l'adoption d'un projet de loi autorisant l'augmentation du capi- tal garanti par la Compagnie à la société des voies ferrées départe- mentales du Midi).....	23 Mars 1923	21